

PREAVIS N°07/2017

du comité de direction

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
de l'association intercommunale
du SDIS Nyon-Dôle**

Budget 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le comité de direction de l'association de communes "SDIS Nyon-Dôle" a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet de budget pour l'année 2018. Celui-ci est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes. En vertu de l'article 35 des statuts de notre association, le budget doit être approuvé par le conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le comité de direction est satisfait de pouvoir présenter un budget stable, qui correspond aux chiffres articulés dans le préavis de création du SDIS, ainsi qu'à ceux du budget 2017. Le plan comptable développé et validé par le service des finances de la commune boursière de l'association (commune de Nyon) est parfaitement en adéquation avec le budget établi.

Un cadrage budgétaire a été effectué à tous les stades de la préparation de ce budget. Il a été préparé dans une perspective d'économie de moyens, en recherchant les effets de synergie chaque fois que cela était possible, sans perdre de vue la nécessité de disposer des moyens nécessaires à la fourniture des prestations attendues et en adéquation avec l'évolution démographique de notre région.

Méthodologiquement, le budget 2018 a été établi en tenant compte des quatre sites opérationnels du SDIS Nyon-Dôle, ainsi que la PROV (Protection respiratoire de l'Ouest vaudois). Cela offre un degré de détails performant avec les avantages d'une comptabilité analytique. Pour rappel, les coûts de la PROV étant refacturés aux trois SDIS partenaires, c'est un compte qui équilibre les charges et les recettes afin de boucler à 0. Il n'y a donc pas d'incidence sur le coût par habitant de l'association.

Le budget présenté est donc précis, fondé sur des éléments connus et largement maîtrisé à ce jour.

Répartition des charges entre les communes :

Ce cinquième exercice comptable va être différent des 4 premiers. En effet, en vertu de l'article 32 des statuts de notre association, la commune de Nyon contribuait, durant une période de 4 ans dès le moment où l'Association commençait à exercer ses tâches (2014), au financement du fonctionnement du SDIS NYON-DÔLE, à raison d'un forfait de base de Fr 10.- par habitant de sa commune.

Le solde du coût effectif de fonctionnement était facturé à toutes les communes signataires, y compris celle de Nyon, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les coûts de fonctionnement du SDIS Nyon-Dôle seront donc répartis uniformément entre l'ensemble des habitants des 18 communes sans différenciations.

Les recettes :

La région est en croissance. Avec la mise à jour des chiffres de 2016, sur l'ensemble des 18 communes du SDIS Nyon-Dôle, nous comptons 652 nouveaux habitants (contre 623 en 2015 et 1133 en 2014), ce qui représente un total de 44'908 habitants qui génèrent une recette supplémentaire d'environ CHF 26'500.-.

Les changements dans les lignes budgétaires de revenus sont essentiellement liés à des balances entre les lignes :

- Par exemple comme c'est dorénavant l'ECA qui facture les interventions pollutions directement aux pollueurs, et plus le SDIS, le compte 650-4356-02 *facturation à des tiers* est en diminution de CHF 130'000.- mais est compensé par le paiement par l'ECA sur le 650-4511-01 *interventions payées par ECA*.

- La facturation de l'entretien des BH est dorénavant facturée directement au SI Nyon pour les communes membres du réseau SIN (Arnex, Borex, Crans-près-Céligny, une partie de Duillier, Nyon, Prangins et Signy). Ce montant est donc en diminution du 650-4521-01, *facturation aux communes*, et en augmentation du 650-4356-01, *facturation à des tiers*, pour un montant de CHF 16'150.-

L'augmentation totale des revenus, en tenant compte de l'accroissement de la population, mais également de la répercussion sur la participation des communes, est budgétée à 1,3% soit CHF 36'008.-.

Les charges :

Dans les catégories de dépenses, le compte *autorités et personnel* (30) est stable.

Par contre, les biens, services et marchandise (31) sont, eux, en augmentation de CHF 43.450.-

Dans le détail on peut noter que :

- L'heure de début des gardes de week-end du site de Nyon passera, dès le 1^{er} janvier 2018, au vendredi 18h (au lieu du samedi 6h). Ce changement induit une augmentation de CHF 14'000.- au 650-3013-02 *gardes piquets DPS*.
- L'entretien des locaux de la caserne de Nyon va être repris par le service de la maintenance de la commune de Nyon. Cela engendre une augmentation du 650-3141-01 *entretien bâtiment caserne* pour un montant de CHF 6000.-, mais compensé par une diminution du 650-3012-01 *indemnités auxiliaires*.
- Le 25 août 2018 aura lieu la Franco-Suisse à St-Cergue. Pour les 50 ans de cette manifestation, un montant de CHF 6000.- a été prévu et se traduit en finalité par une augmentation de CHF 2'000.- au total du 650-3013-05 *Manifestations*.
- Une surface de 128m² a été reprise par le SDIS au sous-sol de la caserne de Nyon, afin d'accueillir du nouveau matériel mis en dotation par l'ECA. L'augmentation du loyer qui en découle est de CHF 10'800.- sur le compte 650-3161-00 *Loyers*.
- Les postes de permanents sont inscrits dans le compte 650-3185-03 *Salaires fixes*. Ces derniers étant employés par la ville de Nyon, l'association rembourse chaque mois à l'employeur un montant équivalent aux salaires et charges versés. L'évolution des salaires du personnel permanent, ainsi que le rattrapage CIP représentent une augmentation de CHF 22'500.-.
- Comme l'ECA facture maintenant les pollutions, nous n'avons plus de remboursement relatif à l'utilisation des produits absorbants. Une diminution de CHF 6000.- est donc à constater sur le 650-3519-00 *remboursement fournitures au canton*. Seule l'utilisation du véhicule secours routier lors de désincarcération subsiste (Interventions facturées directement par le SDIS).

Prestations facturées au SDIS

Le budget tient également compte des montants qui sont facturés par la ville de Nyon pour les prestations qu'elle assure (finance, R&RH, informatique, etc.). Il en va de même pour les loyers des différents bâtiments, tous calculés selon les mêmes tarifs.

Dans le futur, le renouvellement des véhicules, du matériel ou encore d'infrastructures, comme les portes sectionnelles, devront obligatoirement être pris en charge par l'association. Afin d'anticiper sur ces investissements futurs, mais également en vue du financement de la prochaine revue du SDIS (2021), CHF 30'000.- ont été attribués cette année au fonds de renouvellement qui permettra de réaliser, le moment venu, ces investissements.

L'augmentation totale des charges est budgétée à 1.3% (CHF 36'008.-).

Coût par habitant

2018 est donc la première année où un taux unique sera appliqué à l'ensemble des habitants des 18 communes membres du SDIS Nyon-Dôle. Dans cette optique, tout a été mis en œuvre afin de rationaliser au mieux le coût par habitant. Pour le budget 2018, les communes membres de l'association voient leur contribution budgétisée à CHF 40.74 par habitant.

Pour bien comparer le coût du SDIS Nyon-Dôle, le tableau ci-dessous permet d'observer l'évolution du coût par habitant, basé sur une répartition égale sur l'ensemble des habitants :

Coût par habitant	Budget	Budget (avec 10.- supplémentaires pour la commune de Nyon)		Comptes
		Nyon	17 communes	
2014	40.31	45.83	35.83	36.92
2015	40.39	45.92	35.92	36.88
2016	42.49	47.99	37.99	39.19
2017	40.09	45.61	35.61	
2018	40.74			

Un budget qui soutient la milice

En tout état de cause, le budget 2018 qui vous est présenté, répond aux besoins du corps de sapeurs-pompiers dont l'engagement et la qualité des interventions n'est pas à démontrer. Le comité de direction est convaincu qu'avec ce budget stabilisé, il dote le SDIS des moyens nécessaires pour accomplir ses missions, malgré la forte augmentation démographique de ces dernières années.

De plus, il marque auprès du corps de sapeurs-pompiers, l'intérêt et le soutien des 18 communes partenaires dans leur mission indispensable auprès de la population.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'association SDIS Nyon-Dôle

vu le préavis No 07/2017 du comité de direction du 21 Juin 2017 sur le budget 2018,
ouï le rapport de la commission de gestion et finance chargée de l'étude cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

d'approuver le budget 2018 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle.

Ainsi adopté par le Comité de direction de l'Association SDIS Nyon-Dôle dans sa séance 21 juin 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



Patrick Barras

La secrétaire



Nathalie Haab

Liste des annexes :

- Budget 2018
- Répartition des charges par communes membres



N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 17		Remarques
		COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2017 CHF	BUDGET 2018 CHF	en CHF	en %	
3	Charges	2'617'697.79	2'742'177.00	2'778'185.00	36'008	1.3%	
30	Autorité et personnel	916'161.90	967'810.00	967'850.00	40	0.0%	
650-3003-00	Jetons de présence	27'820.00	35'010.00	34'390.00		0.0%	
650-3003-01	EM régional	5'120.00	5'600.00	5'600.00	0	0.0%	
650-3003-02	CI (Conseil intercommunal)	5'750.00	6'950.00	6'950.00	0	0.0%	
650-3003-03	CODIR (Comité directeur)	8'630.00	9'000.00	9'000.00	0	0.0%	
650-3003-04	COGES Commission de gestion)	0.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%	
650-3003-05	EM de site	8'320.00	11'460.00	10'840.00	-620	-5.7%	
650-3012-00	Salaires personnel auxiliaire	122'437.00	133'450.00	130'290.00		0.0%	
650-3012-01	Indemnités auxiliaires	107'301.00	118'450.00	115'290.00	-3'160	-2.7%	Augmentation à la PROV et organisation concours FVSP 2019 (2500.-) et reprise du nettoyage caserne par service communal (-6000.-)
650-3012-02	Indemnités de fonctions	10'000.00	10'000.00	10'000.00	0	0.0%	
650-3012-03	Indemnités Paléo	5'136.00	5'000.00	5'000.00	0	0.0%	
650-3013-00	Total soldes	678'379.90	734'400.00	740'720.00		0.0%	
650-3013-01	Exercices	284'929.90	285'650.00	285'070.00	-580	-0.2%	
650-3013-02	Gardes Piquets DPS	90'642.50	88'200.00	102'200.00	14'000	13.7%	Gardes du site de Nyon débutent le vendredi 18h au lieu du samedi 6h (6 pers x 45.- x 5 semaines = 14000.-) en partie compensées par paiement ECA 4511-05
650-3013-03	Interventions	165'322.50	184'000.00	178'000.00	-6'000	-3.4%	Affinement
650-3013-04	Cours formation cant ECA	81'750.00	108'750.00	106'150.00	-2'600	-2.4%	PROV en plus p/r à 2016
650-3013-05	Manifestations	4'900.00	20'000.00	22'000.00	2'000	9.1%	Organisation de la Franco-Suisse à St-Cergue (6000.-)
650-3013-06	Paléo	32'490.00	30'000.00	30'000.00	0	0.0%	
650-3013-07	Heures de conduites chauffeurs	18'345.00	17'800.00	17'300.00	-500	-2.9%	
650-3030-00	Cotisations AVS / AI / APG / AC	27'137.05	32'000.00	32'000.00		0.0%	
650-3050-00	Assurance de personnes	417.50	450.00	450.00		0.0%	
650-3060-00	Remboursement de frais	194.00	0.00	0.00		0.0%	
650-3091-00	Frais de formation	10'621.10	24'000.00	21'500.00		-11.6%	
650-3099-00	Concours	4'903.50	8'500.00	8'500.00		0.0%	
650-3099-01	Revue quinquennale 2016	44'251.85	0.00	0.00		0.0%	Revue du SDIS à chaque changement de législature
31	Biens, services et marchandises	1'551'502.54	1'674'060.00	1'717'510.00	43'450	2.5%	
650-3101-00	Imprimés, fournitures de bureau	10'086.98	10'900.00	10'900.00		0.0%	
650-3102-00	Insertions dans les journaux	2'009.40	2'250.00	2'250.00		0.0%	
650-3116-00	Achats matériel spécialisé	61'526.36	76'000.00	76'000.00		0.0%	
650-3120-00	Eau, gaz, électricité	17'813.70	25'300.00	25'300.00		0.0%	
650-3124-00	Total chauffage et carburant	59'335.35	75'200.00	77'500.00		0.0%	
650-3124-01	Chauffage des bâtiments	36'361.45	43'200.00	45'500.00	2'300	5.1%	Frais de Chauffage de St-Cergue (suite à la convention)
650-3124-02	Achats de carburant	22'973.90	32'000.00	32'000.00	0	0.0%	
650-3131-00	Substance lors d'interventions	2'647.65	9'500.00	7'500.00		-26.7%	
650-3133-00	Achats produits de nettoyage	4'665.20	6'400.00	6'400.00		0.0%	
650-3141-00	Entretien bâtiments	4'607.55	12'650.00	18'650.00		0.0%	
650-3141-01	Caserne	1'476.90	8'150.00	14'150.00	6'000		Entretien caserne Nyon par service maintenance
650-3141-02	Station de lavage	3'130.65	4'500.00	4'500.00	0		Les coûts de la station de lavage sont répartis (refacturés) entre les utilisateurs (SI, PNR, Ambulances services, voirie).
650-3145-00	Frais entr. trav. Espaces Verts	428.00	3'000.00	3'000.00		0.0%	
650-3155-00	Entretien véhicules à moteur	57'745.90	59'500.00	59'500.00		0.0%	
650-3156-00	Entretien matériel spécialisé	20'332.18	28'000.00	28'000.00		0.0%	
650-3161-00	Loyers	448'995.10	449'390.00	460'190.00		2.3%	Loyer surface supplémentaire sous-sol caserne Nyon depuis avril 2017
650-3170-00	Frais réception et délégation	23'417.18	24'000.00	24'500.00		2.0%	Prévision organisation concours 2019
650-3181-00	Frais de ports et taxes CCP	4'878.40	5'700.00	5'700.00		0.0%	
650-3182-00	Frais de téléphones, télé-réseau	9'279.40	10'520.00	10'520.00		0.0%	
650-3184-00	Pertes sur débiteurs	8'101.47	3'000.00	5'000.00		40.0%	Adaptation suite à 2016
650-3185-00	TOTAL honoraires	738'575.00	800'150.00	822'400.00		0.0%	
650-3185-01	Honoraires de médecins	2'795.00	17'250.00	17'000.00	-250	-1.5%	PROV en plus p/r à 2016
650-3185-02	Frais RRH (sans formation)	6'000.00	7'500.00	7'500.00	0	0.0%	
650-3185-03	Salaires fixes	661'564.00	705'000.00	727'500.00	22'500	3.1%	augmentation des annuités statutaires et rattrapage CIP
650-3185-04	Frais Finance (Compta, facturation)	8'000.00	8'000.00	8'000.00	0	0.0%	
650-3185-05	Frais achat/entr. matériel et logiciel informatique	55'400.00	55'400.00	55'400.00	0	0.0%	
650-3185-06	Frais juridique	0.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%	
650-3185-07	Révision des comptes	4'816.00	5'000.00	5'000.00	0	0.0%	
650-3186-00	Primes d'assurances choses/RC	46'830.25	42'500.00	44'000.00		3.4%	Augmentation primes
650-3188-00	Enlèvement et élimination des ordures			1'200.00		1'200	Site de Nyon, contrat avec Odelet depuis 2017
650-3193-00	Cotisations à associations diverses	9'368.35	10'600.00	10'700.00		0.9%	

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE		
		COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2017 CHF	BUDGET 2018 CHF
650-3195-00	TVA	12'785.40	10'300.00	10'300.00
650-3199-00	Frais divers	6'584.02	8'000.00	8'000.00
650-3199-01	Jubilés cadeaux	3'499.80	5'000.00	5'000.00
650-3199-02	Concept Sport	1'219.00	2'000.00	2'000.00
650-3199-03	Autres frais divers	1'865.22	1'000.00	1'000.00
33	Rachat de véhicules	20'325.00	16'807.00	20'325.00
650-3313-00	Rachat de véhicules	20'325.00	16'807.00	20'325.00
35	Remboursement, participation à des collectivités publiques	36'574.85	48'500.00	42'500.00
650-3519-00	Remboursement fournitures DCH au Canton	5'349.05	15'000.00	9'000.00
650-3521-00	Participation au concept régional de protection respiratoire	31'225.80	33'500.00	33'500.00
38	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	93'133.50	35'000.00	30'000.00
650-3801-00	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	93'133.50	35'000.00	30'000.00
650	Total des charges	2'617'697.79	2'742'177.00	2'778'185.00

Variation p/r budget 17		Remarques
en CHF	en %	
0		
0	0.0%	
0	0.0%	
0	0.0%	
0		
3'518	17.3%	
3'518	17.3%	Suite au rapport du réviseur
-6'000	-14.1%	
-6'000	-66.7%	Plus de DCH à rembourser puisque directement facturés par ECA, reste Pionnier
0	0.0%	
-5'000		
-5'000		10'000.- en prévision de la revue 2021
36'008	1.3%	

4	Revenus	2'617'697.79	2'742'177.00	2'778'185.00
42	Revenus du patrimoine	0.00	0.00	0.00
650-4221-00	Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	251'561.33	344'000.00	232'150.00
650-4356-00	Facturations à des tiers	205'066.95	306'000.00	192'150.00
650-4356-01	Facturations à des tiers (avec TVA)	101'667.80	67'000.00	83'150.00
650-4356-02	Facturations à des tiers (sans TVA)	103'399.15	239'000.00	109'000.00
650-4359-00	Prestations "Paléo" (avec TVA)	41'692.30	35'000.00	37'000.00
650-4361-00	Remboursement des traitements	0.00	3'000.00	3'000.00
650-4390-00	Recettes diverses	4'802.08	0.00	0.00
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	2'366'136.46	2'398'177.00	2'546'035.00
650-4511-00	Subventions sur frais d'exploitation	561'620.85	506'255.50	619'724.50
650-4511-01	Interventions payées par ECA	208'208.30	82'845.00	195'000.00
650-4511-02	Subventions de l'ECA DPS	165'857.35	237'912.50	236'126.50
650-4511-03	Subventions de l'ECA DAP	46'268.00	44'648.00	44'648.00
650-4511-04	Subventions de l'ECA pour véhicules	12'387.20	11'650.00	5'650.00
650-4511-05	Subventions de l'ECA pour piquets DPS	85'050.00	85'050.00	94'150.00
650-4511-06	Subventions de l'ECA pour les cours cantonaux	43'850.00	44'150.00	44'150.00
650-4521-00	Total des Facturation aux communes	66'235.80	51'027.00	35'200.00
650-4521-01	Facturation aux communes (avec TVA)	66'235.80	51'027.00	35'200.00
650-4521-02	Facturation aux communes (sans TVA)	0.00	0.00	0.00
650-4525-00	Participation des communes	1'738'279.81	1'840'894.50	1'891'110.50
650-4525-01	Participations des communes au SDIS	1'738'279.81	1'774'367.00	1'829'510.50
650-4525-02	Participations des SDIS à la PROV		66'527.50	61'600.00
650	Total des revenus	2'617'697.79	2'742'177.00	2'778'185.00
Total par SDIS		0.00	0.00	0.00

36'008	1.3%	
0		
0		
-111'850	-48.2%	
-113'850	-59.3%	
16'150	19.4%	Facturation aux SI Nyon du contrôle annuel des BH pour les communes du réseau
-130'000	-119.3%	non facturation des interventions DCH. Facturées par l'ECA, mais remboursées 650-4511-01
2'000	5.4%	
0	0.0%	
0		
147'858	5.8%	
113'469	18.3%	
112'155	57.5%	Paiement des interventions DCH par ECA
-1'786	-0.8%	Le paiement des cours cantonaux est, dès 2017, groupé pour le SDIS (hors PROV) sur une nouvelle ligne . PROV en plus p/r à 2016
0	0.0%	
-6'000	-106.2%	Le Z171 n'est plus subsidié (depuis Z173)
9'100	9.7%	Les gardes de WE commencent le VE à 18h. Payées 140 jours au lieu de 114 par ECA.
0		Le paiement des cours cantonaux est dès 2017 groupé pour le SDIS (hors PROV) sur une nouvelle ligne . PROV en plus
	0.0%	
-15'827	-45.0%	Entretien des BH de Duillier repris par la commune et communes membres du réseau SI Nyon, facturé directement 650-4356-01 fact à des tiers
0		
55'144		
-4'928		
36'008	1.3%	

Coût par habitant	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018
Coût par habitant pour Nyon > 31.12.2017	44.71	45.61	
Coût par habitant pour les 17 communes > 31.12.2017	34.71	35.61	
Coût par habitant pour les 18 communes dès le 1er janvier 2018	39.19	40.09	40.74

Répartition des charges par les communes membres

Communes	Résidents permanents (ASV 31.12.15)*	Coût effectif 2016		Budget 2017 Répartition par commune			Budget 2018 Répartition par commune			Différence
		Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.15)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Résidents permanents (ASV 31.12.16)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	
Arnex	208	34.71	7'218.82	208	35.61	7'405.94	214	40.74	8'718.16	1'312.22
Arzier	2'506	34.71	86'972.87	2'506	35.61	89'227.38	2'565	40.74	104'495.73	15'268.35
Borex	1'049	34.71	36'406.44	1'049	35.61	37'350.17	1'099	40.74	44'772.25	7'422.08
Cheserex	1'174	34.71	40'744.67	1'174	35.61	41'800.86	1'222	40.74	49'783.15	7'982.30
Crans	2'044	34.71	70'938.76	2'044	35.61	72'777.64	2'059	40.74	83'881.76	11'104.12
Crassier	1'141	34.71	39'599.38	1'141	35.61	40'625.88	1'172	40.74	47'746.20	7'120.32
Duillier	998	34.71	34'636.44	998	35.61	35'534.29	1'039	40.74	42'327.90	6'793.61
Eysins	1'469	34.71	50'982.90	1'469	35.61	52'304.48	1'482	40.74	60'375.31	8'070.83
Genolier	1'890	34.71	65'594.06	1'890	35.61	67'294.39	1'895	40.74	77'200.55	9'906.16
Gingins	1'204	34.71	41'785.85	1'204	35.61	42'869.02	1'195	40.74	48'683.20	5'814.18
Givrins	971	34.71	33'699.38	971	35.61	34'572.94	1'000	40.74	40'739.08	6'166.14
Grens	380	34.71	13'188.22	380	35.61	13'530.09	377	40.74	15'358.63	1'828.54
La Rippe	1'104	34.71	38'315.26	1'104	35.61	39'308.47	1'120	40.74	45'627.77	6'319.30
Nyon	19'861	44.71	887'902.95	19'861	45.61	905'770.83	20'047	40.74	816'696.29	-89'074.54
Prangins	3'976	34.71	137'990.47	3'976	35.61	141'567.47	4'011	40.74	163'404.44	21'836.97
Signy	481	34.71	16'693.52	481	35.61	17'126.25	516	40.74	21'021.36	3'895.12
St-Cergue	2'406	34.71	83'502.28	2'406	35.61	85'666.83	2'481	40.74	101'073.65	15'406.82
Trelex	1'394	34.71	48'379.96	1'394	35.61	49'634.07	1'414	40.74	57'605.06	7'970.99
18 communes	44'256	39.19	1'734'552.23	44'256	40.09	1'774'367.00	44'908		1'829'510.50	55'143.50

ASV = Annuaire statistique vaud

Participations des communes (Budget 2016)	1'774'367.00
Participations des communes (Budget 2017)	1'829'510.50
Différence entre les 2 budgets	55'143.50

Répartition des charges entre les communes

Le coût effectif de fonctionnement est facturé à toutes les communes signataires, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

La participation des communes est facturée durant l'année en cours sur la base du budget.